

Nouvel article sur **Blog DTN**

[Liste ITTF des substances interdites dans le cadre du contrôle anti-dopage.](#)
par [Direction Technique FFTT](#)

[La Liste des substances et méthodes interdites 2019, publiée par l'Agence Mondiale Antidopage \(AMA\),](#)

est maintenant disponible sur le site Web de l'AMA.

Elle prend effet le **mardi 1er janvier 2019**.

Il est essentiel que tous les joueurs et le personnel d'encadrement, qu'il s'agisse d'entraîneurs, de médecins ou de médecins rattachés à un club ou à une équipe, consultent la liste ainsi que le [résumé des modifications majeures et les notes explicatives qui s'y rapportent](#).

Plusieurs exemples ont été ajoutés aux classes existantes cette année, en particulier :

- **Exemple de stéroïdes anabolisants androgènes** : épiandrostérone , disponible dans certains suppléments nutritionnels.
- **Exemples d'agents activateurs du facteur inductible à l'hypoxie (HIF)** : daprodustat (GSK1278863) et vadadustat (AKB-6548).
- **Exemple de bêta-2-agoniste** : le trétoquinol (trimétoquinol), un ingrédient couramment utilisé dans les médicaments oraux contre le rhume et la grippe, en particulier dans certains pays d'Asie.
- **Exemples d'inhibiteurs de l'aromatase** : 2-androsténol , 3-androsténol et 3-androsténone .
- **Exemples de S4.4** : anticorps neutralisant la myostatine (p. ex. domagrozumab, landogrozumab, stamulumab), protéines de liaison à la myostatine (p. ex. follistatine, propeptide myostatine), agents réduisant ou annulant l'expression de myostatine, concurrents IIB récepteurs de l'activine comme e.g. les récepteurs de l'activine de leurre (p. ex. ACE-031), les anticorps anti-récepteur de l'activine IIB (p. ex. bimagrumb) et les anticorps neutralisants de l'activine A.
- **Autres analogues de la méthylhexanéamine** : 5-méthylhexan-2-amine (1,4-diméthylpentylamine) et 3-méthylhexan-2-amine (1,2-diméthylpentylamine).

Si vous avez des questions ou des doutes concernant la Liste des substances et méthodes interdites 2019, n'hésitez pas à contacter l'Agence internationale de contrôle (AIT) responsable du programme antidopage de l'ITTF à itf@ita.sport ou votre organisation nationale antidopage (ONAD) : [L'Agence Française de Lutte contre le Dopage](#)